



Téléphone 02 48 59 23 42
mairie.bengy@orange.fr

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du mardi 28 mai 2024

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

En application de l'article L. 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales

La séance du conseil municipal du 28 mai 2024 est composée des délibérations ci-dessous :

- | | |
|------------------|---|
| N° 01/28-05-2024 | Budget principal – Décision modificative n°1 |
| N° 02/28-05-2024 | Budget principal – Durée d'amortissement des travaux d'éclairage public |
| N° 03/28-05-2024 | Budget service assainissement – DM 1 |
| N° 04/28-05-2024 | Modification du prix de vente des biens immobiliers gérés par l'Agence Avord Immobilier : le logement communal -2 Bis route de Flavigny et le bâtiment communal abritant un logement et un local commercial – 6 rue de l'Eglise |
| N°05/28-05-2024 | Portant autorisation de présenter un recours en annulation et une question prioritaire de constitutionnalité devant le Tribunal Administratif, le Conseil d'État et le Conseil Constitutionnel contre la décision d'attribution et de notification de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour 2024 |
| N°06/28-05-2024 | Extension des zones d'accélération des énergies renouvelables. |

Le maire,

MAIRIE DE BENGY-SUR-CRAON
18 (Cher)

Denis DURAND.